

Fiche Profil de Poste

Circonscription : STRASBOURG IV

Libellé du poste : Conseiller Pédagogique de Circonscription

1. **Définition du poste et des missions** :

Maître-formateur, le Conseiller pédagogique de circonscription exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale. Il met en œuvre le projet de circonscription, contribue au pilotage de la circonscription dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'IEN.

Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des professeurs, et plus particulièrement auprès des entrants dans le métier. Il apporte un regard extérieur positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant.

Il assure le suivi d'actions particulières dans ses aspects réglementaires et pédagogiques.

Spécificités du poste :

La circonscription Strasbourg IV comprend deux quartiers de Strasbourg (l'Elsau, la Montagne Verte) et quatre communes sururbaines. Les écoles sont variées : au nombre de 25, elles sont pour partie implantées en rrs (8 écoles) ou en zone sensible (4 écoles). D'autres dispositifs caractérisent les écoles : fonctionnement bilingue, ars.

- Accompagner les enseignants nouvellement nommés (T1, T2) dans leur métier
- Organiser le plan de formation de la circonscription
- Conduire des actions de formation continue inscrites au plan de formation
- Conseiller technique de l'IEN dans des domaines spécifiques (sécurité, réglementation, PPMS)
- Suivre et animer l'enseignement de la natation : agréments, relation avec les maîtres-nageurs...
- Suivre les divers intervenants en EPS
- Suivre les dossiers des classes transplantées
- Promouvoir l'EPS dans la circonscription : lien avec l'USEP...
- Susciter des actions pour satisfaire aux exigences du livret scolaire : ARS, APER
- Encourager les réussites pédagogiques et contribuer à leur diffusion dans le cadre du site internet de la circonscription

2. **Compétences et qualités requises par le candidat** :

- Capacités relationnelles
- Capacités d'organisation et d'analyse
- Sens de la médiation et de la coopération
- Disponibilité

3. **Conditions de recrutement** :

Entretien auprès d'une commission composée de l'Inspecteur de la circonscription de Strasbourg IV, d'un conseiller pédagogique et d'une tierce personne.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Circonscription de Strasbourg IV, M. GEBUS : 03 88 30 35 46